

25 mai 2022

**Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 30 mars 2022 de MM. Alain Miserez, Alain de Kalbermatten et M<sup>me</sup> Fabienne Beaud: «Soutien de la Ville de Genève au festival de jazz de Saint-Louis du Sénégal».**

*TEXTE DE LA QUESTION*

Fondé en 1993, le Festival international de jazz de Saint-Louis du Sénégal est aujourd'hui l'une des plus importantes manifestations internationales du jazz.

Chaque année, Saint-Louis devient le carrefour du jazz, exposant son patrimoine architectural au reste du pays et du monde, et accueillant les amoureux du jazz de toutes les générations. Venus de loin, beaucoup de spectateurs séjournent plusieurs jours à Saint-Louis et voient quelques-uns des spectacles parmi la dizaine programmée et aussi les manifestations du off, la foire ou les expositions.

Le festival réussit l'alliance originale d'un public populaire avec la création internationale.

Durant de nombreuses années la Ville de Genève a soutenu ce festival.

- Quel a été le montant total des subventions versées par la Ville de Genève?
- Durant combien de temps cette subvention a-t-elle été versée?
- Un rapport de ce soutien existe-t-il?

*RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF*

Le Service culturel (SEC) n'a jamais attribué de subvention au festival de jazz de Saint-Louis du Sénégal. Il en va de même pour les autres services de la Ville de Genève susceptibles d'octroyer un soutien à ce festival, soit le Service des relations extérieures et de la communication (SREC), le Service Agenda 21 – Ville durable et la Délégation Genève Ville solidaire (DGVS).

Après vérification, aucun subventionnement de ce festival par la Ville de Genève n'a été identifié.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:  
*Gionata Piero Buzzini*

Le conseiller administratif:  
*Sami Kanaan*